

Image not found or type unknown



Loyers impayés pendant un redressement judiciaire

Par **timar83**, le **12/03/2009** à **12:19**

mon locataire gerant est en redressement judiciaire un administrateur a été nommé un accord a été passé pour le montant des loyers mais il me laisse un reliquat chaque mois et depuis 3 mois il ne règle plus rien sachant qu'une liquidation judiciaire est imminente la période d'observation de 18 mois arrive à terme le 20 mars quelle démarche dois-je entreprendre merci de votre réponse